

Éléments pour un protocole d'inclusion en classe ordinaire

Dans tous les cas, l'inclusion doit être une politique de l'établissement et il faut en informer tous les acteurs (chef d'établissement, CPE, équipes pédagogiques, parents)

- 1) La mise en place des périodes :
 1. Informer les collègues, les parents et les élèves dès la rentrée
 2. Établir une grille de réussite avec les élèves
 3. Établir un cahier d'observation élèves
 4. Établir un cahier d'observations professeurs de la classe d'inclusion

- 2) Les périodes de découverte sur deux semaines :
 1. Prévoir un livret d'observation
 2. Prévoir un tuteur prof UPE2A et classe ordinaire
 3. Prévoir un tuteur élève dans la classe ordinaire

- 3) Les périodes sur une discipline :
 - 1) Prévoir un livret d'observation
 - 2) Prévoir une relation suivie entre le prof UPE2A et le prof de la classe ordinaire
 - 3) Prévoir un tuteur élève dans la classe ordinaire
 - 4) Prévoir des évaluations adaptées entre les attentes FLS et les attentes de la discipline

- 4) Après les périodes:
 - 1) Faire un bilan
 - 2) Mettre en place l'emploi du temps individualisé de façon pérenne
 - 3) Prévoir des temps de rencontre avec le référent UPE2A, l'équipe d'inclusion sur l'évolution de l'élève et l'élève
 - 4) Aller vers l'inclusion totale si elle était partielle ou ponctuelle